

LA MARCHÉ A LA DESTRUCTION-PRIVATISATION DE LA RATP S'ACCELERE  
ENTRAINANT LA LIQUIDATION DU STATUT DU PERSONNEL DONT LE REGLEMENT DES RETRAITES  
A COMMENCER POUR LES 19000 AGENTS DU RESEAU DE SURFACE QUI VONT ETRE MIS A LA PORTE

<>

LES DIRIGEANTS SYNDICAUX DOIVENT ROMPRE LEUR PARTICIPATION A CETTE ENTREPRISE DEVASTATRICE  
IL Y A URGENCE A LEUR IMPOSER DE BOYCOTTER TOUTE FORME DE COLLABORATION AVEC LA DIRECTION

L'ouverture à la concurrence fait des ravages dans les transports publics et d'abord pour ceux qui y travaillent. L'organisation et les conditions de travail des entreprises qu'elles soient publiques ou privées sont remises en cause afin de les rendre les plus compétitives lors des appels d'offres. Par exemple Transdev en Ile-de-France, « *Pour les conducteurs, l'amplitude horaire est passée de 7h30 à 11h ou 12h avec des temps payés 50% si vous sortez de votre plage de travail effectif...* » témoigne une conductrice, déléguée syndicale Sud au dépôt de Melun (Le Monde 13/10/21).

Voilà ce qui attend les machinistes à la Ratp, qui sont les premiers sur la liste : « *Les premiers appels d'offres portant sur les bus Ratp pourraient être lancés début 2022* », selon un document de la Secafi daté du 14/09/2021.

Comme à la SnCF, les dirigeants de la Cgt à la Ratp ont opposé à la défense inconditionnelle du statut l'illusion d'une "Convention collective nationale de haut niveau", permettant ainsi au gouvernement et à la Direction de les associer à leur projet de liquidation du statut du personnel.

19000 agents des bus vont être virés de la Ratp, « *mis en vente* » [comme le déclarait les représentants de la Cgt au Cse-c du 23/09/2020] à des entreprises ou des filiales de droit privé (y compris celles de la Ratp). « *Mais aussi tous ceux dans les départements transversaux et de soutien qui travaillent pour le département Rds (...) Ceux qui refuseront ce transfert seront licenciés* » alerte l'Ugict Cgt Ratp.

Un document du département Rds à destination des machinistes « *Tout savoir sur les audiences de négociations en cours au sein du département Rds* » détaille le calendrier des négociations qui ont débutées dès janvier 2021 entre la Direction et les organisations syndicales représentatives et qui vont se poursuivre jusqu'en juin 2022. Leur objectif étant « *d'aboutir à un accord collectif et une mise en œuvre des nouvelles conditions de travail en juillet 2022* ».

Extrait : « *Le projet d'évolution de l'organisation et du temps de travail consiste à : - appliquer, par anticipation, les principales dispositions du décret Cadre Social Territorialisé (CST) et faire évoluer les conditions de travail actuelles des machinistes receveurs, - revoir les organisations du travail des encadrants en lien avec l'exploitation.* » « *Les premières audiences de négociation (entre avril et juillet 2021) ont consisté à partager les orientations souhaitées par la Direction du Département Rds sur la base des règles du décret CST* ».

La Direction demande donc aux syndicats de signer la mise en pièces des conditions de travail, de la réglementation et ainsi de participer à l'entreprise de démolition-privatisation de la Ratp.

Il faut exiger et obtenir des organisations syndicales de la Ratp qu'elles rompent immédiatement avec la Direction en dénonçant le projet d'évolution de l'organisation et des conditions de travail des machinistes et des encadrants du département Rds et en boycottant les audiences de négociations de ce projet.

19000 "départs" à la Ratp et ce n'est que le début de la liste des agents qui seront débarqués, les annonces de filialisation-privatisation de services entiers s'enchaînent (Finance et Ressources humaines), sans compter les plans sociaux et restructurations à l'œuvre. Diapason, ce sont plus de 1000 postes menacés. La création de Business Units est une étape vers la filialisation-privatisation, met en garde l'Ugict. « *Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les départements Mts, Mes et Rer auront disparu pour faire place à une Business Unit Ferré* » annonce encore l'Ugict. « *Dans cette broyeuse qu'est la concurrence, aucun secteur de la Ratp n'est épargné* » déclare le Giso (Cgt-ouvriers). Telle est l'ambition du plan "Ratp 2023" : réduire l'effectif de l'Epic à 4000 agents issus des infrastructures et de la sécurité d'ici 10 ans, selon l'Unsa-Ratp (Fréquence novembre 2021).

Seul le personnel de répression bénéficie d'augmentations de moyens en armes létales et en effectifs. Le nouveau contrat entre Ile-de-France Mobilités et la Ratp pour la période 2021-2024 annonce : « *Pour une sécurité renforcée, Ile-de-France Mobilités augmente les moyens accordés à la RATP afin d'accroître les effectifs du Gpsr (23 agents supplémentaires). La Ratp devra également faire davantage appel à la sécurité privée (au total plus de 100 agents) afin d'offrir une gamme complète de prestations de sécurité* ». Il y a déjà plus de 1 000 agents du Gpsr armés.

Cgt, Fo, Fsu et Solidaires annoncent le retour de la réforme des retraites qu'elles auraient « *combattue et empêchée* ». C'est un mensonge. Et le tract Cgt du 9 septembre pour la journée du 5 octobre prouve que les bureaux syndicaux ne veulent pas plus combattre pour la défense de notre régime de retraite.

« *Le 5 octobre, imposons à la Ratp : (...) Un renforcement de notre système de retraite par répartition à prestations définies avec un âge de référence de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour nos métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi...* ».

Autant revendiquer... la liquidation du règlement des retraites ! Tout le monde le comprend !

Face à l'offensive du gouvernement et de la Direction, il y a urgence à exiger, revendiquer :

« Pas touche aux retraites ! Pas un poste, pas un emploi en moins ! Maintien intégral du statut du personnel, des qualifications et des conditions de travail ! A bas les restructurations ! »

Et que se dresse le front uni des personnels et des organisations syndicales de la Ratp contre le gouvernement et la Direction !

Voilà ce qu'est la responsabilité des syndicats. Il faut le constater : les bureaux syndicaux refusent d'organiser le combat pour défaire le gouvernement et la Direction, ils refusent de rompre. Cela s'appelle le "dialogue social", par la participation aux organismes de concertation [Ca, Cse...], par les "alarmes sociales".

La Ratp rappelle, sur un de ses sites, que « *les décrets d'application (...) de la Lom (loi d'orientation des mobilités) ont été rédigés par le ministère des transports après avoir recueilli l'avis de plusieurs organisations dans le cadre d'une concertation avec : l'Utp (les patrons des transports) ; les organisations syndicales représentatives du transport public urbain, accompagnées de représentants des organisations syndicales de la Ratp ; et Ile-de-France Mobilités* ». ».

Un exemple, voici ce qu'explique "l'alarme sociale" déposée le 31 août par le secrétaire général de la Cgt-Ratp, Bertrand Hammache, auprès de la Pdg. (Extrait) : « *La transformation de l'entreprise apporte quotidiennement aux salariés de lourdes inquiétudes sur l'avenir et le sens de leurs missions de Service public* ». Il ne s'agit pas de la "transformation de l'entreprise" mais de son démantèlement systématique. La "mission de Service public" n'est d'aucune garantie, elle peut être exercée par une entreprise privée, à ses conditions qui sont celles du profit capitaliste, l'exemple des télécom, 1<sup>ère</sup> transformation de l'administration des Ptt, dont les personnels étaient des fonctionnaires, et devenues Orange. Rappelez-vous les annonces de Lombard, le Pdg de France Telecom en 2007, concernant les 22000 "départs" programmés dans la marche à la privatisation : « *Je les ferai par la fenêtre ou par la porte* ». Des dizaines de salariés furent acculés au désespoir et au suicide...

C'est aux personnels que les organisations syndicales doivent s'adresser : qu'elles convoquent dans l'unité une assemblée générale des personnels de la Ratp qui discuteront, décideront et organiseront le combat nécessaire pour défaire le gouvernement, la Direction et préserver leurs conditions d'existence.

Le 1<sup>er</sup> signal de mobilisation générale des travailleurs de la Ratp, c'est la rupture des directions syndicales avec le gouvernement et la Direction, le boycott des invitations du gouvernement et de tous les organismes et procédures de concertation, Conseil d'administration, Conseil social et économique etc.

Les directions syndicales ne le feront pas d'elles-mêmes, une initiative militante est nécessaire pour aboutir. Rompre l'isolement, se réunir, se regrouper, s'organiser est indispensable et le temps presse.

<><><>

**Combattre pour le socialisme** a pris l'initiative de faire circuler ce texte qui indique quel combat mener, alors que les personnels sont face aux plus implacables des menaces.

En janvier 2020, quelques jours après les appels à la reprise lancés par la Cgt, l'Unsa,... c'est par une lourde défaite que se terminait la plus longue des grèves, menée pendant un mois ½ pour défendre le plus précieux et plus ancien des acquis, le régime des retraites.

Cps [supplément Ratp du 30/1/2020] avait tiré les leçons et expliqué comment les grévistes ont été isolés - au nom de « grèves reconductibles », d'illusoires « Ag souveraines », isolés, avec les cheminots, des autres secteurs du prolétariat par la trahison des dirigeants syndicaux, par le refus même de ces dirigeants de se prononcer pour la défense et le maintien du régime des retraites et leur ardeur à coopérer (rôle de la « concertation », du « dialogue social ») avec le pouvoir pour... « un autre projet des retraites » (Cgt)

Quelques semaines plus tard la pandémie déclenchait un effondrement économique général.

\*

La crise sanitaire due au Covid - dont l'ampleur est de la responsabilité entière du mode de production capitaliste incapable de fournir des masques, du gel hydro-alcoolique etc. lors de la propagation du virus - a cristallisé la crise économique mondiale aggravée en 2008 (« crise des subprimes »).

Le capitalisme français est particulièrement touché, tant sa faiblesse économique et politique est manifeste, le contrat de construction de sous-marins déchiré par l'Australie sur injonction des Etats-Unis en est une récente illustration. L'armement (production de mort) reste pourtant un des derniers fleurons de l'industrie française.

Pour tenter de limiter la déchéance du capitalisme français, le gouvernement Macron-Darmanin n'a d'autre solution que de s'attaquer à un degré jamais vu depuis la Guerre aux acquis ouvriers, garanties collectives, statuts, retraites, Sécurité sociale, chômage, libertés démocratiques...

Et dans ce cadre, livrer à la voracité du capital les dernières entreprises publiques comme la Sncf (désormais société anonyme, c'est-à-dire société de capitaux) ou la Ratp. Déjà après la liquidation du statut pour les nouveaux cheminots, une ligne Ter a été cédée au privé (Nice-Marseille à Transdev), déjà une ligne de bus Ratp, le 183, a été cédée au privé sous couvert de création d'une ligne de tram (T9 à Keolis).

\*

Il n'y a qu'une alternative : Ou bien subir sans réagir la destruction des conditions d'existence arrachées dans le passé par la lutte de classe. Ou bien affronter le gouvernement et la Direction, pour les défaire.

Pour **Cps**,

Si les travailleurs de la Régie s'engagent dans cette voie, alors s'amorcera la mobilisation plus générale du prolétariat, se dressant contre le gouvernement, pour balayer ce gouvernement. Et à l'ordre du jour, un autre gouvernement, qui ne peut être, dans les conditions politiques actuelles, qu'un gouvernement des organisations ouvrières unies (sans parti bourgeois), dont les masses laborieuses exigeront qu'il satisfasse leurs revendications.

Une autre perspective s'ouvrira, celle d'un véritable gouvernement ouvrier, qui expropriera les capitalistes de la possession des moyens de production, avec l'objectif des Etats Unis socialistes d'Europe. C'est pour cela qu'il faut s'organiser et construire le Parti ouvrier révolutionnaire.

Le 21/10/2021